



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/456/2004

21 décembre 2004

FRANÇAIS, ANGLAIS et ARABE seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

**INVITATION À PARTICIPER À UN COURS RÉGIONAL SUR L'ASSISTANCE ET
LA PROTECTION À L'INTENTION DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
PRÉTORIA (AFRIQUE DU SUD)
7 – 11 MARS 2005**

1. Au nom du Gouvernement sudafricain et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Directeur général souhaite inviter les États parties d'Afrique à désigner des participants à un cours régional sur l'assistance et la protection à l'intention des États parties d'Afrique, qui aura lieu à Prétoria (Afrique du Sud) du 7 au 11 mars 2005.
2. Le cours sera organisé conjointement par le Gouvernement sudafricain et le Secrétariat technique ("le Secrétariat"). La formation dispensée dans le cadre du cours, qui pourra accueillir jusqu'à 30 participants de la région, concernera la planification et la création d'une équipe d'intervention en matière de protection civile, de défense civile et d'opérations de sauvetage dans les zones contaminées ainsi que l'adoption de mesures en cas d'incidents mettant en jeu des agents de guerre chimique. Le cours donnera également un aperçu des types d'assistance que peuvent offrir l'OIAC, le pays hôte et d'autres États membres d'Afrique.
3. Le cours offrira une introduction de base à l'utilisation d'équipement de protection individuelle et collective, à la surveillance, à la détection et à la décontamination ainsi qu'aux techniques d'échantillonnage. Le cours permettra également l'échange d'informations et d'expériences touchant l'application de l'Article X de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et servira de forum de discussion sur la façon dont les États membres peuvent coopérer à l'avenir et sur les autres offres qu'ils pourraient présenter à l'OIAC au titre de l'Article X. Le cours s'achèvera par un exercice pratique d'intervention d'urgence.
4. Vu l'objectif du cours et son caractère technique, les candidats feront l'objet d'une sélection rigoureuse. Ils devraient avoir des connaissances générales de chimie liée à l'assistance et à la protection contre les agents de guerre chimique. La préférence sera accordée aux agents des unités d'intervention d'urgence qui s'occupent de protection civile. Les participants doivent également être en bonne forme physique et être capables de porter un équipement de protection individuelle pendant plusieurs heures



lors des séances de travaux pratiques. Une certaine expérience pratique du matériel de protection est souhaitable.

5. Le Secrétariat pense pouvoir parrainer un nombre limité de participants d'États membres. L'autorité nationale sudafricaine fournira toute la documentation ainsi que l'hébergement et les moyens de transport sur place pendant le cours, et cela sans frais pour les participants et l'OIAC. Des renseignements complémentaires sur l'hébergement, le lieu du cours et le transport seront communiqués à l'ensemble des participants confirmés à une date ultérieure.
6. Pour ce qui est du voyage des participants parrainés, le Secrétariat prendra les arrangements les moins onéreux. Les participants parrainés ne pourront acheter leurs billets localement qu'avec l'autorisation expresse du Secrétariat, et pour autant qu'il en découle une économie supplémentaire. Pour minimiser les dépenses, les participants parrainés arriveront au plus tôt le dimanche 6 mars 2005 pour repartir au plus tard le samedi 12 mars 2005. Toute modification des dates d'arrivée ou de départ des participants parrainés doit être approuvée par le Secrétariat. Le Secrétariat ne remboursera pas les dépenses sans rapport avec le cours ou résultant de modifications non autorisées des plans de voyage. Les participants parrainés devront supporter tous les frais dus à des changements dont la responsabilité leur incombe, annulation comprise, dès lors que le Secrétariat aura acheté les billets. Les participants non parrainés devront s'occuper eux-mêmes de leur voyage.
7. La langue de travail du cours sera l'anglais. Aucun service d'interprétation ne sera fourni. Les participants devront donc bien connaître l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.
8. Avant de se rendre en Afrique du Sud, les participants devront obtenir tous les visas nécessaires (y compris les visas de transit).
9. Les candidats intéressés sont invités à remplir le formulaire reproduit à l'annexe 2 de la présente note, en veillant particulièrement à fournir toutes les indications demandées. Les formulaires remplis, assortis d'un bref curriculum vitae, doivent être envoyés à l'adresse suivante : Directeur, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Ils peuvent également l'être par télécopie au +31 (0)70 416 3209 ou par courrier électronique (EmergAssistBr@opcw.org). Ils doivent parvenir au Secrétariat **au plus tard le 17 janvier 2005**. Veuillez noter que pour être admis les participants devront produire une lettre d'acceptation de l'OIAC au moment où ils s'inscriront au cours.
10. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service de l'assistance et de la protection, Division de la coopération internationale et de l'assistance, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Annexes (en anglais seulement) :

Annexe 1 : Provisional Programme (Programme provisoire)

Annexe 2 : Nomination Form (Formulaire d'inscription)

Annex 1

**REGIONAL ASSISTANCE AND PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
PRETORIA, SOUTH AFRICA
7 – 11 MARCH 2005**

PROVISIONAL PROGRAMME

<i>Monday, 7 March 2005</i>	
8:00 – 08:40	Opening
8:45 – 09:25	Introduction to the course
9:30 – 10:10	Introduction to the OPCW
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Lecture: Article X of the Chemical Weapons Convention
11:15 – 11:55	
12:00 – 12:40	Lecture: chemical-warfare agents
12:40 – 13:30	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Lecture: toxic industrial chemicals
14:15 – 16:55	Lecture: assessing threats and recognising attacks
15:00 – 15:40	Lecture: individual protection
15:40 – 16:00	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Lecture (continued)
16:45 – 17:25	
<i>Tuesday, 8 March 2005</i>	
8:00 – 08:40	Practical: individual protection
8:45 – 09:25	
9:30 – 10:10	
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Practical (continued)
11:15 – 11:55	
12:00 – 12:40	Lecture: detection
12:40 – 13:30	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Lecture (continued)
14:15 – 16:55	Practical: detection
15:00 – 15:40	
15:40 – 16:00	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Lecture: decontamination
16:45 – 17:25	Lecture: decontamination equipment
<i>Wednesday, 9 March 2005</i>	
8:00 – 08:40	Lecture: decontaminating personnel
8:45 – 09:25	Lecture: decontaminating casualties
9:30 – 10:10	Lecture: decontaminating equipment
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>

¹ CWC = Chemical Weapons Convention

² CW = chemical weapons

<i>Wednesday, continued</i>	
10:30 – 11:10	Practical: decontamination
11:15 – 11:55	
12:00 – 12:40	
<i>12:40 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Practical (continued)
14:15 – 16:55	
15:00 – 15:40	
<i>15:40 – 16:00</i>	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Practical (continued)
16:45 – 17:25	
<i>Thursday, 10 March 2005</i>	
8:00 – 08:40	Lecture: incident scenarios and possible consequences
8:45 – 09:25	Lecture: response planning
9:30 – 10:10	Lecture: command and control
<i>10:10 – 10:30</i>	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Practical: incident management
11:15 – 11:55	
12:00 – 12:40	
<i>12:40 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Practical (continued)
14:15 – 16:55	
15:00 – 15:40	
<i>15:40 – 16:00</i>	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Practical (continued)
16:45 – 17:25	
<i>Friday, 11 March 2005</i>	
8:00 – 08:40	Emergency-response exercise
8:45 – 09:25	
9:30 – 10:10	
<i>10:10 – 10:30</i>	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Exercise (continued)
11:15 – 11:55	
12:00 – 12:40	
<i>12:40 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Exercise: feedback
14:15 – 16:55	
15:00 – 15:40	Closure

Annex 2

**REGIONAL ASSISTANCE AND PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
PRETORIA, SOUTH AFRICA
7 – 11 MARCH 2005**

NOMINATION FORM

Please submit the completed form, **along with a brief curriculum vitae, by 17 January 2005** to:

The Director, International Cooperation and Assistance Division, OPCW

Attn: Assistance and Protection Branch

Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands

Fax: + 31 (0)70 306 3535; e-mail: EmergAssistBr@opcw.org.

Please type or use BLOCK LETTERS.

1.	Family name of nominee	
2.	First name(s)	
3.	Date of birth	Day Month Year
4.	Citizenship	
5.	Gender*	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>
6.	Passport number	
7.	Date of issue	Day Month Year
8.	Expiry date	Day Month Year
9.	Place of issue	
10.	Areas of expertise	
11.	Employer	
12.	Position	
13.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street
		Number Post code
		City
		Country
14.	E-mail address	
15.	Telephone numbers, including country and city codes	Home
		Work
		Mobile
16.	Fax numbers, including country and city codes	Home
		Work

* For this and all like items, please tick the appropriate box.

17.	Has the nominee previously taken part in a course of this kind?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If so, when and where?
18.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>